

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES
(Salariés – Membres - Adhérents)**

L'entreprise/collectivité/association.....
sise
représentée légalement par Mme/Mr.....
autorise Mr.....à photographier ses salariés,
membres ou adhérents et à utiliser leur image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom,
l'entreprise/collectivité/association susnommée autorise la fixation, la reproduction, l'adaptation et la diffusion au
public des photographies prises dans le cadre de la présente.

Ces images pourront être exploitées et utilisées directement par Mr ou être cédées
à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune
limitation, pour une durée de intégralement ou par extraits, en utilisant tous les
rapports de cadrage, en noir et blanc et/ou en couleurs, et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,
- Autre :

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies
susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les images, objets de la présente, dans
tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à votre disposition un justificatif des parutions des photographies
sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens
nécessaires à la réalisation de cet objectif.

En conséquence de quoi, l'entreprise/collectivité/association susnommée reconnaît être entièrement remplie de ses
droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

L'entreprise/collectivité/association susnommée garantit à Mr qu'elle s'est
munie ou se munira, le cas échéant, de toutes autorisations nécessaires de la part des salariés évoqués, cités ou
représentés empêchant ceux-ci de troubler l'utilisation des photographies prises dans le cadre de la présente.
L'entreprise/collectivité/association susnommée est responsable tant vis-à-vis des tiers que de Mr
en cas de non-observation de la présente clause.

En conséquence l'entreprise/collectivité/association susnommée garantit Mr contre
tout recours ou action que formerait à un titre quelconque tout salarié/membre/adhérent qui estimerait avoir à faire
valoir des droits à l'encontre de la cession présente ou de l'une de ses dispositions.

A la garantie du principal de toute condamnation éventuelle donnée ici par l'entreprise/collectivité/association
susnommée, s'ajoute la garantie de tous intérêts et frais accessoires exposés par Mr
en ce compris tous frais judiciaires, parajudiciaires et honoraires d'avocat.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de
l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution de juridiction aux tribunaux compétents de
.....statuant en droit français.

Fait à, le.....en deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures précédées du nom et prénom :